

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire****Séance du 18 FÉVRIER 2021****DATE DE CONVOCATION**

12 février 2021

L'an deux mil vingt, le **dix-huit février** à dix-huit heures trente,Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice ESPINOSA**, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.**Étaient présents :**

M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Jean-Pierre COLOMBERT), Monsieur Gilles BRACHOTTE (pouvoir de M. Emmanuel PONTILLO), M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT (pouvoir de Mme Nathalie ANDREOLETTI), Mme Nathalie SEGUIN, Mme Zineb HEMAIRIA, M. Guy MORELLE, Mme Denise ALLEMAND, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, Mme Rolande Andrée CHRETIEN (suppléante de M. Bernard NAVILLON), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, M. Jean-Marc FRELIH, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. André LONGCHAMP (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), M. Jean-Luc MAHIEU, M. Martial MATHIRON, Mme Evelyne MONNOT (suppléante de Mme Marie-Paule FONTAINE), M. Paul MURANO, M. Martial PARIZOT, Mme Monique PINGET, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Jérôme THEVENEAU, M. Claude VERDREAU (pouvoir de Mme Maité COUBAT).

Étaient excusés :

M. Jean-Pierre COLOMBERT (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA), Mme N. ANDREOLETTI (pouvoir à M. Vincent DANCOURT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Maité COUBAT (pouvoir à M. Claude VERDREAU), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. André LONGCHAMP), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), Mme Marie-Paule FONTAINE (suppléée par Mme Evelyne MONNOT), M. Bernard NAVILLON (suppléé par Mme Rolande Andrée CHRETIEN), M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir à M. Gilles BRACHOTTE), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

18/02/2021/07

NOMBRE DES MEMBRES
EN EXERCICE : 36
PRÉSENTS : 30
VOTANTS : 34

Objet : Définition et présentation des différentes solutions d'applications intercommunalesLe Conseil Communautaire, **par :**

- ⇒ 28 voix **POUR**,
- ⇒ 04 **ABSTENTIONS** (Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Daniel CHETTA, M. Dominique JANIN, Mme Evelyne MONNOT),
- ⇒ 02 voix **CONTRE** (M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Paul MURANO),
- **VALIDE** l'acquisition de l'application d'information « Illiwap »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le

ID : 021-200000925-20210218-18_02_2021_07-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Pour extrait conforme,
Fait à GENLIS, le 22 février 2021

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la
Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise - 3 impasse Arago - BP 53 - 21110 GENLIS
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30
Téléphone 03 80 37 70 12 - Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr